

Compte rendu du conseil Municipal du 18 avril 2012

Présents : REPELLIN Michel , GAMONET Nicole Mrs ,CECCONI Serge , REY Jean-Michel , PELLISSIER Denis , ANTRESSANGLE Frédéric, VIGNON Christiane – CHARRASSON Audrey-

Excusé : MICHELLIER Joel

Yolande Berthet secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Charrasson Audrey relecture : Vignon Christiane / Serge Cecconi

Présent dans la Salle : T OTTENHEIMER

L'ordre du jour appelait les points suivants :

1. *PLU rendu commission AO*
2. *Travaux école : mission SPS et contrôle : choix des entreprises ; CR des différentes réunions*
3. *Affouage 2012*
4. *Validation vente terrain Jourdan suite à division parcellaire*
5. *travaux de voirie*
6. *permanences pour les élections*
7. *Questions diverses*

En préambule, Mr le Maire demande de modifier l'ordre du jour et de passer le point sur les travaux de l'école en 1^{er}, car Mr Ottenheimer souhaiterait intervenir en qualité de représentant des parents d'élèves de l'école – Demande acceptée à l'unanimité

1. Approbation du dernier compte rendu en date du mois de mars. C Vignon souhaiterait que le paragraphe concernant le courrier envoyé par l'OT soit complété comme suit : concernant l'arrêté pris par le CG26 sur les espaces sensibles, d'interdire les chiens de compagnie même tenus en laisse. Un courrier a été envoyé par l'office de tourisme exprimant que l'économie touristique est primordiale sur nos territoires, au même titre que l'élevage, et ces prises de décisions radicales ne résolvent en rien les problèmes de cohabitation estivants (même sans chien)/bergers, et ne seront pas sans conséquences sur l'attraction touristique. Ok à l'unanimité
2. Travaux école : se reporter au courrier (en pièce jointe) que la municipalité a envoyé au conseil d'école. Pour le point SPS et Contrôle, cette mission de contrôle et de suivi des travaux sera confiée à Qualiconsult, le moins disant de l'appel d'offres. Approuvé à l'unanimité
3. PLU : 7 bureaux d'étude ont répondu favorablement et seront donc reçus le 2 mai après midi, afin de choisir celui qui aidera la commune dans la rédaction de son Plan Local d'Urbanisme. Approuvé à l'unanimité
4. Affouages 2012 : il est demandé de fixer un prix pour les lots d'affouages 2012, il sera de 36€ le lot. Validé à l'unanimité
5. Validation vente terrain Jourdan suite à division parcellaire : pour entériner cette vente il convient de valider un prix, qui sera de 1000.00€ (soit 2500.00€ l'hectare, valeur la plus haute des terrains agricoles de Vassieux) + frais de notaire à la charge de l'acheteur – Validé à l'unanimité
6. Travaux Voirie : la priorité est donnée au chemin du Souillet ainsi qu'au chemin des Villandet (16000€ de travaux)- Validé à l'unanimité - Amendes de police: il est décidé de repasser à la peinture : le dos d'âne devant l'école, marquages au sol des passages piétons et des STOP – Validé à l'unanimité
7. Permanences élections : 3 personnes sont nécessaires sur chaque tranche Horaire
8. Questions diverses

ONF : le plan d'aménagement est à refaire, les représentants de L'ONF viendront en mairie très prochainement, le conseil Municipal et la commission forêt et Agriculture seront conviés à cette réunion de travail.

FNACA : cette association demande à ce qu'une rue ou une place du village porte le nom du 19 mars 1962, c'est finalement la place de la Salle des fêtes, devant la caserne des Pompiers, qui sera baptisée « Place du 19 mars 1962 ». Validé à l'unanimité.

Tour de Table des Conseillers :

F Antressangle, souhaite organiser une journée chemin, la date retenue est le 12 mai prochain, tous les administrés de la commune (utilisateurs et non utilisateurs des chemins), sont cordialement invités à donner un coup de main, un casse croute sera offert par la municipalité à l'issue de cette matinée.

A Charrasson : Point sur l'aménagement Mairie : les arbustes ont été commandés et seront installés prochainement. Par ailleurs, elle souhaite revenir sur les containers à tri installés au quartier des Granges, et demande à S Cecconi ainsi qu'au Maire de faire remonter l'information suivante à la CCV : à savoir faire gravillonner le tour des containers, car ils sont complètement inaccessibles par temps de pluie.

N Gamonet : est-il possible de comptabiliser le nombre de campings cars qui utilisent l'aire de stationnement et de vidange ? ceci pour avoir une idée plus précise sur cette clientèle et pourquoi pas étudier la mise en place d'un système de participation volontaire aux frais d'entretien ? Par ailleurs, elle souhaiterait aborder le problème du balisage de la zone chien de traîneau, à l'échaudât, suite à des remarques qui lui ont été faites au sujet du non respect des pistes tracées, et des critiques que certains de ses clients ont fait remonter, Il est convenu de transmettre ces infos auprès des stations de la Drôme, il est reconnu par tous que cette activité prend de l'ampleur, qu'elle est importante économiquement, mais que des règles doivent s'imposer, notamment sur un balisage plus marqués, résoudre le problème des stationnements.....

D Pelissier : nous informe de son entrevue sur le terrain de la mure, au sujet du litige entre Mr Guillermier et Lejeune.

Pour faire suite au dernier conseil d'école , voici les questions qui ont été présentées par les élus siégeant au conseil d'école, lors de la séance du conseil municipal du 18 avril dernier. Vous trouverez ci-dessous les réponses que nous sommes en mesure d'apporter :

Mise aux normes électriques :

- Commission de sécurité, compte tenu du fait que l'école n'a pas de locaux à sommeil et n'excède pas 200 places ,elle est classée en 5^{ème} catégorie et n'est pas soumise aux contrôles périodiques obligatoires . Par contre lors de travaux , le permis de construire est examiné par la commission de sécurité en Sous-Préfecture .

- Installation électrique : Une visite de l'école a été demandée à Mr PINCHINOT qui a mesuré la terre en présence de Monsieur le Maire et d'un employé communal : 10 homs . Il nous a aussi confirmé la présence d'un différentiel situé au compteur dans l'escalier des logements . Le conseil rappelle qu'un projet global de rénovation de l'école est en cours, et que bien évidemment la mise aux normes électriques sera intégrée dans ce projet. Par ailleurs, pour répondre à la demande du conseil d'école qui souhaite le passage d'un organisme agréé pour vérifier l'installation, le conseil Municipal ne souhaite pas prévoir cette dépense (d'un montant de 1300.00€) vu qu'elle est intégrée au projet. Par contre il a été acté l'achat d'un registre où seront consignées toutes les interventions (même minimales) ceci afin d'établir un suivi régulier de l'entretien.

Amiante : *Pour faire suite à la question soulevée sur le contrôle des tuyaux situés dans les caves, vous trouverez en pièce jointe le courrier de l'architecte qui donne son avis sur ce point. Le conseil avait souhaité retirer cette opération du projet, mais comme ce sujet semble sensible pour certains parents, la question sera posée lors d'une réunion, et un choix devra être validé tous ensemble.*

Travaux école : *la municipalité a été informée que le projet de la commune n'a pas été retenu pour 2012 dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, cette subvention représente 25% du montant total HT du projet, en ce qui concerne l'enveloppe « gros projet » porté par le conseil général ,le projet de la commune a été inscrit pour 2013 . Aussi le projet de rénovation semble compromis pour cette année 2012. Voici tout de même les 3 pistes de réflexions proposées par Serge, Audrey et Michel qui ont été présentées lors du conseil:*

- *Pas de travaux sur 2012 –les réaliser sur 2013 avec les subventions accordées, si pas de subvention s'en tenir au projet original à savoir : HALL + COULOIR+ Sanitaires (partie tranche ferme 1 + partie conditionnelle 1 du projet de l'architecte)*
- *Minimum de travaux sur 2012 (15000€) refaire un seul bloc de sanitaires (ancien bureau) = évacuation /sanitaire / doublage/peinture/conformité électrique/ sous condition que ces travaux ne gênent pas la suite des travaux*
- *Réaliser la totalité des travaux de la tranche ferme sur 2012 (même sans subventions- engagement pris lors des conseils précédents)*

Le conseil a donc contacté l'architecte ainsi que le CAUE sur le point 2 (en pièce jointe la réponse de l'architecte), qui démontre que le point qui concerne le minimum de travaux n'est pas réalisable pour différentes raisons : coût / légalité du marché/ difficultés financières/ délais de travaux

Aussi après discussion, le conseil souhaite reporter la totalité des travaux sur 2013, sous réserve d'obtenir les subventions sur ce projet.

*A l'issue de cette discussion, Le conseil Municipal **réaffirme son soutien** au projet de rénovation de l'école et rappelle qu'il a missionné le CAUE et le cabinet d'architecte pour étudier la faisabilité de ce projet. Il peut sembler à certains que ce projet « traîne en longueur» mais ce n'est en aucun cas de la*

mauvaise volonté car c'est un projet plutôt conséquent (environ 500 000€ de travaux estimés à ce jour) qui mérite réflexions, débats mais aussi soumis à éligibilité de subventions. Une réunion de concertation entre élus du conseil, parents d'élèves, équipes pédagogiques, Architecte, CAUE et Gilles Couiller Percepteur, est programmée avant la fin d'année scolaire.

5-Classe de mer 2012 : *Souhait de récupérer les heures de Christine sur l'école, le conseil n'y voit pas d'objection, Mr le Maire demande à ce qu'Isabelle lui fasse passer un planning des heures.*

6-Local Salle des Fêtes *pour entreposer tapis prêtés par Bernard Julien, il est proposé de les installer dans le local sur l'estrade, avec la sono, une porte sera installée.*

7-Cage de Foot amovibles: *Mr le Maire a pris contact avec les services de Jeunesse et Sports. Pas de souci, du moment que ceux sont des équipements amovibles, ils seront sous la responsabilité de la directrice de l'école. L'achat de ce matériel sera à la charge de l'euro.*

Regrets *de certains parents et d'isabelle de la disparition de la balançoire, en effet les enfants n'ont plus aucun jeux dans la cour de l'école, Mr le Maire rappelle que la balançoire a été enlevée pour des raisons de sécurité.*

Menus travaux : *changer interrupteurs dans WC car obsolète –Réalisé*

Nettoyages des gravats *et déblaiement de la chaufferie, une procédure judiciaire est en cours, pas d'autorisation de déblayer ce sinistre tant que la justice n'a pas rendu son verdict. Des rubalises ainsi que des panneaux d'interdiction seront à nouveau apposés, et il est rappelé que les enfants sont sous la responsabilité des parents, dès la sortie de l'école.*